

Son Honneur l'Orateur du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le bon plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au lundi, le vingt-troisième jour d'octobre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au lundi, le vingt-troisième jour d'octobre prochain.

PIERRE F. CASGRAIN,

Orateur.